

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 05/10/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 octobre 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le douze octobre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. DUPOUY), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, adjoint au maire en charge des finances (a procuration pour M. LASSUS, conseiller municipal), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : MM. DUPOUY, LASSUS, conseiller municipal (a donné procuration à M. BATS, adjoint au maire en charge des finances), MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance E
délibération n°2**

Rapporteur : Monsieur Jean-François BROQUÈRES, Maire

OBJET : Tableau des effectifs communaux - « création d'un poste d'ATSEM »

Au tableau des effectifs de la Ville de TARTAS, il est porté création d'un poste d'ATSEM, « agent territorial spécialisé des écoles maternelles ». Le nombre des postes ouverts sera donc de 4 postes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

DONNE un avis favorable à la création d'un quatrième poste d'ATSEM au tableau des effectifs de la Ville de TARTAS.

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville.

AUTORISE M. le Maire, au titre d'ordonnateur, et de ses pouvoirs propres, à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES